### REPUBLIQUE FRANCAISE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DE LA COMMUNE DE MONTAGNAC-MONTPEZAT

#### **SEANCE DU 24 AVRIL 2015**

L'an deux mille quinze et le vingt-quatre du mois d'avril à 17 heures et deux minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2015.

Date d'affichage : 20 avril 2015.

**Etaient présents :** Mme Martine GRECO –

MM. Bernard BATIFOULIER – René CAUSSIGNAC – Francis GRAÖ – Denis MALOSSANE – Antoine PES – Serge VASELLI – Lionel VOGEL –

Absents représentés : M. Armel AÏTA donne pouvoir à M. René CAUSSIGNAC –

M. Henri COSENZA, donne pouvoir à M. François GRECO –

Secrétaire de séance : Mme Martine GRECO -

**DELIBERATION N° 2015/24 Pour : 11 Contre : 00 Abstention : 00** 

# OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014 POUR LE BUDGET DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire expose la situation aux membres présents :

- Considérant LE BUDGET UNIQUE DE LA COMMUNE,
- Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2014.
- Constatant les résultats suivants :

Excédent en fonctionnement de	94 223,02 €
Déficit en investissement de	474 858,10 €

Constatant les excédents antérieurs suivants :

Excédent en fonctionnement de	922 616,45 €
Excédent en investissement de	67 004,58 €

- Constatant les résultats de clôture 2014 suivants :

Excédent en fonctionnement de	1 016 839,47 €
Déficit en investissement de	407 853,52 €

- Constatant le montant des restes à réaliser :

Déficit d'investissement de 214 740,00 €

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2014 présentée par Monsieur le Maire pour le budget de la Commune comme suit :

## Affectation obligatoire

A l'apurement du déficit d'investissement (compte 1068)	622 593,52 €
Déficit d'investissement à reporter (ligne 001)	407 853,52 €

## Solde disponible affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté (ligne 002) 394 245,95 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire François GRECO